

Ile-de-France : l'UMP pourrie par la culture de mort

Author : Riposte Catholique

Categories : [Brèves](#)

Date : 11 mars 2010

Simone Veil apporte son soutien officiel à la liste "UMP-Nouveau centre-Gauche moderne-Les Progressistes-Parti radical-Parti chrétien-démocrate-CPNT-MPF" conduite en Ile-de-France par Valérie Pécresse.

Dans leur profession de foi électorale, on peut lire ces mots de soutien de **Simone Veil** :

L'équipe de Valérie Pécresse, où les femmes ont, cette fois, toute leur place, est séduisante. Valérie elle-même a fait ses preuves dans la très difficile réforme des universités. Elle préfigure bien ce que l'on peut attendre d'une nouvelle génération de responsables politiques. L'abstention serait un aveu de faiblesse contre laquelle il faut lutter. Les 14 et 21 mars, faites donc l'effort de voter, et votez pour les listes de Valérie Pécresse.

Des listes particulièrement nauséabondes. Par exemple, pour le Val d'Oise, la tête de liste de l'UMP n'est autre qu'**Axel Poniatowski**, [un adversaire du repos dominical sous influence](#) et un [militant pro-euthanasie notoire](#).

A Paris, la tête de liste est **Chantal Jouanno**. Qui en novembre 2009, dans l'émission "Face aux chrétiens" de Radio Notre-Dame, RCF et *La Croix* déclarait : "*au risque de vous choquer, je ne serais pas totalement hostile à l'adoption par des couples homosexuels. Ce qui compte, c'est l'équilibre du couple*". **Chantal Jouanno a récidivé en février**, jugeant nécessaire de "*reconnaître la société telle qu'elle est*".

Quant à **Patrick Karam**, n°2 sur la liste UMP de Paris, [il se déclare-lui-même](#) "*de sensibilité d'extrême-gauche*".

Gardons le pire pour la fin. Si **Valérie Pécresse** a été [surnommée](#) "*Madame Capote*" par nos confrères d'**e-deo** en raison de son obsession pour la distribution de préservatifs aux jeunes, nous devons au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche [plusieurs campagnes homofolles d'affichage dans les universités](#) sous prétexte de lutter contre l'homophobie, mais surtout cette déclaration très inquiétante :

La loi interdit l'utilisation des embryons surnuméraires pendant 5 ans. Il s'agit de déterminer s'il convient de passer d'un régime de dérogation à l'interdiction à un régime d'autorisation encadrée par l'Agence de la Biomédecine. Je crois que la grande majorité des intervenants sont favorables à cette évolution, sachant que les embryons

*surnuméraires ne faisant plus l'objet d'un projet parental, sont voués à la destruction. **Il paraît envisageable de les utiliser à des fins de recherche, comme tout être humain au dernier stade de la vie, sans transgression éthique majeure.***

Valérie Pécresse, dans les actes des rencontres parlementaires tenues le 7 février 2007 organisées par Pierre-Louis Fagniez et Valérie Pécresse.

Arthur Leroy